

Pierre Rayer, doyen (1862-1864) *

par Gabriel RICHET **

Le décanat de Pierre Rayer fut de courte durée. Nommé le 19 avril 1862, il démissionna le 9 janvier 1864. Ce fut un décanat d'exception par les conditions de la nomination, les initiatives prises et l'hostilité qui a marqué ses vingt-et-un mois.

Sa nomination fut associée à des événements politiques qui pesèrent lourdement sur l'exercice de la fonction. Le 24 février 1862 eurent lieu des manifestations commémorant la Révolution de 1848. Plusieurs étudiants en médecine furent arrêtés Place de la Bastille et durement traités. Georges Clemenceau, appréhendé au Quartier Latin, séjourna deux mois à la prison Mazas. Les Autorités reprochèrent au doyen Paul Dubois (1795-1871) sa faiblesse vis-à-vis des étudiants et ne renouvelèrent pas son mandat. Rayer lui succéda. A cette époque, les doyens étaient nommés par le gouvernement qui espérait ainsi mieux contrôler l'agitation politique latente et parfois explosive des étudiants. A Paris, la crainte était si vive que le ministre de l'Instruction Publique assurait lui-même les fonctions de recteur de l'Académie !

Dans un tel climat, toute nomination de doyen ne pouvait qu'être mal acceptée. Malgré les tendances libérales bien connues de Rayer, son nom était un détonateur à plus d'un titre : médecin du Roi Louis-Philippe puis de l'Empereur, une clientèle opulente faite de puissants de ce monde, ne pas être agrégé enfin ; il fut donc traité comme un imposteur, intrus au sein de la Faculté. Sa nomination comme professeur de Pathologie Comparée, accompagnée par celle de l'agrégé Charles Robin (1821-85) devenant titulaire de la première Chaire d'Histologie, toutes deux sur proposition rédigée par E. Littré, si elle respecta le formalisme universitaire, ne modifia pas les conditions psychologiques de la décision. Rien ne fut donc épargné à Rayer, les professeurs unis aux étudiants rendant impossible toute initiative autre qu'autoritaire.

Initiatives prises par Rayer. Le nouveau doyen avait conscience des besoins de la Faculté et de l'aide que pouvait apporter le ministère. Persuadé de la *nécessité de la spécialisation*, il ouvrit six "cliniques annexes" pour les maladies de la peau, syphilitiques, infantiles, mentales, nerveuses, ophtalmiques et des voies urinaires confiées à

* Communication présentée à la séance du 25 mai 1991 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** 76 rue d'Assas, 75006 Paris..

des agrégés libres ou à des médecins ou chirurgiens des Hôpitaux. En même temps, il redonna vie au *Concours de Chef de Clinique*, tombé en désuétude et remit en ordre la *Bibliothèque*. A cette époque, avec un simple accord du ministère, un doyen pouvait donner un essor à sa Faculté. Les temps ont bien changé !

Un deuxième jeu de transformations, administrativement plus lourd, fut d'amorcer la construction de nouveaux pavillons à l'Ecole Pratique et de doter les Cliniques de véritables Instituts de Recherche au lieu des embryons de laboratoires qui en tenaient lieu. A cette époque, l'exemple venait d'Allemagne où la recherche physiologique, chimique et pathologique, avait pris une ampleur incomparable. A Paris, un agrégé, P. Lorain, sera en 1868 un critique virulent de cet état. Sans tarder, P. Rayet d'une part intervint pour améliorer l'existant et d'autre part dépêcha S. Jaccoud (1830-1913), excellent germanophone, en mission officielle largement subventionnée pour examiner le système allemand. A son retour, Jaccoud rédigea son rapport, le présenta au ministre et obtint la permission de le publier. L'ouvrage, fort intéressant, sortit en février 1864, juste après la démission de Rayet. Belle élégance de l'auteur, le nom de Rayet n'apparaît pas ! Et l'exemplaire qui est à la Bibliothèque de l'Académie fut remis par le nouveau doyen A. Tardieu (1818-79) qui précisa sur la couverture que c'est lui, donc personne d'autre, qui se charge de transmettre l'hommage : détail révélant la volonté d'exclure Rayet.

Vingt et un mois d'hostilité. La nomination de Rayet déclencha un tollé. Les étudiants protestèrent contre "l'officieux doyen que l'on nous impose" ou "la créature de l'Empire" avant de troubler la séance de rentrée de la Faculté puis d'interdire par leurs chahuts le cours de Pathologie comparée. Renan se joignit au mouvement et parla "du coup d'état à la Faculté de Médecine". Ce que Rayet réalisa ne fut jamais porté à son crédit, pas même par le corps professoral qui mena une obstruction systématique contre tout ce qu'il entreprenait. Les comptes-rendus des assemblées des professeurs sont éloquentes à cet égard. A l'assemblée suivant son installation par le vice-recteur, Rayet eut à communiquer les instructions très politiques du Ministre. Draconiennes, policières d'inspiration, elles portaient atteinte aux libertés et privilèges universitaires, ce que soulignèrent de puissants ténors qui en rendirent Rayet responsable. Si celui-ci accepta cette réglementation, ce fut sans doute pour ne pas l'appliquer car il n'est fait mention d'aucune sanction au cours de tout son décanat ! Les comptes-rendus d'ailleurs ne concernent que des affaires courantes. Comme le doyen établissait l'ordre du jour, on peut penser que Rayet cherchait à éviter les vaines discussions. En effet, aucun de ses nombreux projets ou réalisations n'est mentionné dans ces documents.

Le 18 janvier 1864 le ministre vint introniser le successeur A. Tardieu (1818-1879) en insistant sur les constructions en cours, décidées sous le décanat précédent. Accueilli avec des transports de joie, Tardieu démissionna en 1866 dans des conditions qui n'avaient pas la dignité qui avait toujours marqué le passage de son prédécesseur.

L'élan donné à la Faculté par Rayet a porté ses fruits. C.A. Wurtz (1817-84), doyen en 1866 puis son successeur en 1875 A. Vulpian (1826-87), le poursuivirent avec un succès remarquable mais partiel car les fameux Instituts Hospitalo-Universitaires ne virent le jour qu'un siècle plus tard, un retard qui coûta cher à notre médecine.

BIBLIOGRAPHIE

Bien des références concernant le décanat de Rayer se trouvent dans les biographies générales signalées après l'introduction.

Archives Nationales. Procès-verbaux de l'Assemblée des Professeurs de la Faculté de Médecine. AJ 16 6253 et 6254.

CORLIEU A. Le Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris (1794-1894). Paris 1896 (pp. 244 et 375).

JACCOUD S. De l'organisation des Facultés de Médecine en Allemagne. 1 vol. 174 p, Paris 1864.

LÉONARD J. La Médecine entre les Pouvoirs et les Savoirs. 1 vol 384 p, Paris 1981.

LORAIN P. De la Réforme des Etudes Médicales par les Laboratoires. 1 vol, 45 p, Paris 1868.

MOLINERY. La Vie et l'Œuvre de Rayer. *Paris Médical*, 1932, p. 439.

PREVOST A. La Faculté de Médecine de Paris, ses Chaires, ses Annexes et son personnel enseignant de 1794 à 1900. 1 vol. 295 p, Paris 1900.

SUMMARY

Pierre Rayer Dean (1862-1864)

Elected Dean in stormy political circumstances Rayer has given in two years a new impetus to the Paris Faculty of Medicine, creating the Chair of Histology, six "Cliniques annexes" specialized, several positions of "chefs de clinique" and a partial reconstruction of the "Ecole Pratique".

He also wanted to institutionalize research but did not have enough time to realize this project. In fact Rayer had to resign after twenty months as a consequence of the hostility of the other professors and of the students who by their agitation prevented his course of Comparative Pathology, his favourite field.

